



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale
Secrétariat CDAC
Affaire suivie par : Philippe Radovitch
Tél : 05 63 22 82 29
Mèl : philippe.radovitch@tarn-et-garonne.gouv.fr

Montauban, le

24 OCT. 2022

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

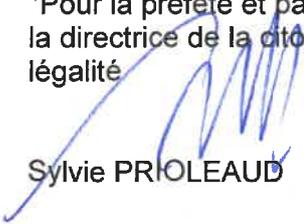
Jeudi 6 décembre 2022
à 9 heures 30
Préfecture - Salle Panassié

Ordre du jour

Examen de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale n°PO4568222:

- Identité du pétitionnaire : « SAS SODIBAG »
- agissant en qualité de : société exploitante du drive et future propriétaire immobilier
- Nature de l'opération : Création d'un point permanent de retrait pour la clientèle d'achats au détail de produits commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile à Campsas.
- Secteur d'activité : exploitation d'un drive
- Enseigne : E. LECLERC
- Lieu : impasse Sepat – 82370 CAMPSAS

Pour la préfète et par délégation,
la directrice de la citoyenneté et de la
légalité


Sylvie PRIOLEAUD